

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 15

Présents : 8
Votants : 8

D 2018-65

OBJET :

TARIFS SALLE DES
FETES

L'an deux mil dix-huit

le 01 octobre 2018

le Conseil Municipal de la Commune de VICQ-SUR-BREUILH

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Madame de NEUVILLE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 septembre 2018

PRÉSENTS :

MMES. DE NEUVILLE, VEDEL

MM. ANTOINE, CESAIRE, DULUC, GERAUDIE, LAPLAUD, LONGEQUEUE

ABSENTS :

MMES BILAN, CHARTIER, GENESTE, ROULLET, ROQUES

MM DEMONT, MILLON

Mme VEDEL a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal commence la réflexion des tarifs à propos de la nouvelle
salle des fêtes.

Après avoir en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

décide de fixer à 250 € 00 la location de la salle des fêtes pour un week-end
complet avec la cuisine et les ustensiles pour les habitants de Vicq-sur-
Breuilh et à 125 € 00 pour les jeunes de Vicq-sur-Breuilh;

décide de fixer à 400 € 00 la location de la salle des fêtes pour un week-end
complet avec la cuisine et les ustensiles pour les loueurs non domiciliés à
Vicq-sur-Breuilh ;

décide de fixer à 125 € 00 la location de la salle des fêtes pour un vin
d'honneur pour les habitants de Vicq-sur-Breuilh;

décide de fixer à 200 € 00 la location de la salle des fêtes pour un vin
d'honneur pour les loueurs non domiciliés à Vicq-sur-Breuilh ;

décide d'offrir deux locations par an aux associations sauf l'ACCA qui
bénéficiera quant à elle de trois locations annuelles gratuites ;

instaure une caution de 500 € 00.

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR COPIE CONFORME

EN MAIRIE LE 02 octobre 2018



LE MAIRE
Christine de NEUVILLE

Accusé de réception en préfecture
087-218720308-20181027-2018-10-07-DE
Date de télétransmission : 27/10/2018
Date de réception préfecture : 27/10/2018